

**LE MAGASIN
DE LIBRAIRIE**

LIBRARY

South Place Ethical Society

~~books~~ Individual

~~books~~ articles NOT

~~books~~ catalogued

Class (CON tr fol. 16)

Cat. *Ms. 1970*

LE MAGASIN DE LIBRAIRIE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, PHILOSOPHIE,
VOYAGES, POÉSIE, THÉÂTRE, MÉMOIRES, ETC., ETC.

PUBLIÉ PAR CHARPENTIER, ÉDITEUR

AVEC LE CONCOURS DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

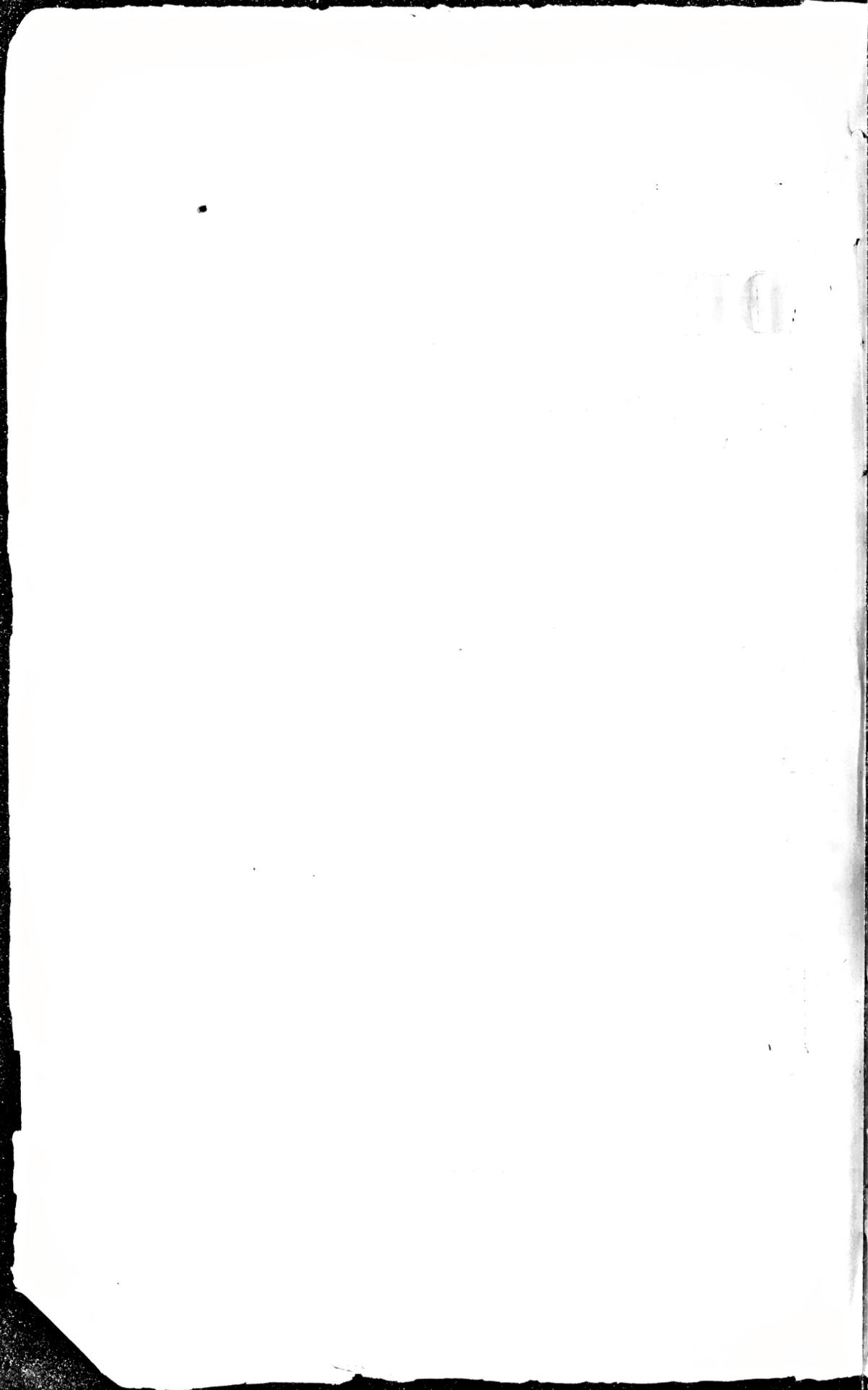
TOME TROISIÈME

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1859

Réserve de tous droits



LA JEUNESSE DE BACHAUMONT¹

Si Bachaumont ne fut ni un des personnages éminents, ni un des écrivains les plus considérables de son temps, il exerça cependant une grande influence, au moins comme critique, sur tout ce qui est du domaine des lettres et des arts. Son nom est resté attaché à un vaste recueil littéraire, dont il n'a écrit que la moindre partie et dont la plus étendue n'a été composée qu'après sa mort, mais qui conserve encore aujourd'hui une autorité venant tout entière de ce nom de Bachaumont. Les biographies ne donnent presque aucun renseignement sur sa famille et sa jeunesse : les Mémoires ci-après contiennent au moins des indications utiles sur ces deux points. On y trouvera, en outre, de curieux tableaux de mœurs, des scènes étranges de la vie de ce temps, c'est-à-dire des dernières années du règne de Louis XIV ; puis, comme, dans cet écrit, tout confidentiel, Bachaumont se laisse volontiers aller à interrompre sa narration pour réunir des souvenirs de l'époque de son enfance, recueillis ou complétés un peu plus tard, il s'y rencontre des détails piquants sur quelques personnages historiques, notamment sur le prince de Conti et la petite Cour de Meudon. Nous ne doutons

1. Quelques personnes nous blâmeront peut-être de n'avoir pas supprimé dans ce récit certains détails un peu vifs, mais nous n'avons pas pensé en avoir le droit. Un éditeur ne peut, sans motifs graves, altérer ou modifier la couleur d'un récit qui marque le caractère d'une époque ou d'un personnage, car c'est précisément dans ce caractère que l'histoire trouve les secrets des événements qu'elle est appelée à juger. *(Note de l'Éditeur.)*

pas que le lecteur ne regrette avec nous que Bachaumont n'ait prolongé davantage cette causerie intime.

On s'apercevra bien que ces Mémoires n'étaient pas destinés à la publicité, et n'ont pas même été relus par l'auteur. Ce sont des confidences à un ami très-intime, ce qui nous dispense de chercher à dispenser Bachaumont d'avoir rappelé les torts de conduite d'une personne qu'il devait respecter, si insoucieuse qu'elle se fût montrée envers lui enfant. S'il en parle quelquefois avec légèreté, on verra, dans d'autres passages cependant, que ce n'est pas sans émotion.

Sur une des premières feuilles du manuscrit est écrite la date du 1^{er} juillet 1731. C'est évidemment celle du jour où Bachaumont a commencé à écrire ces Mémoires. Né en 1700, mort en 1771, il était donc alors au milieu de sa carrière.

FRÉDÉRIC LOCK.

PRÉAMBULE.

Un de mes amis me dit un jour : « Je sais à peu près tout ce qui vous est arrivé depuis que je vous connais ; mais j'ignore presque tout ce qui a précédé le jour de notre connaissance. Je ne m'intéresse pas moins à l'un qu'à l'autre, ainsi je vous demande de m'en instruire. — Le motif de votre curiosité, lui répondis-je, est trop obligeant à mon égard pour ne m'y pas soumettre. Mais comment ma paresse et la crainte d'abuser de votre patience me permettront-elles un récit dont je craindrais la longueur et pour vous et pour moi ? J'aime mieux donc vous promettre de vous l'écrire, si, par la suite, je me trouve quelque loisir assez long pour cela ; je pourrai même peut-être vous écrire plus aisément des choses que mon extrême timidité m'empêcherait de vous dire. » Il voulut bien se contenter de cette excuse pour le moment et de ma promesse pour l'avenir ; il l'exigea de moi, et, quelque temps après, m'étant trouvé à la campagne dans un aimable loisir, l'envie de tenir ma parole et de satisfaire un ami auquel je ne pouvais rien refuser me fit lui écrire ce qui suit :

1

J'ai vécu longtemps sans savoir si je descendais d'une origine noble ou roturière, et, de plus, sans m'en soucier. Si la vertu était toujours compagne de la noblesse, je me reprocherais cette indifférence ; mais tous les gens de condition ne vous ressemblent pas. Quoi qu'il en soit, j'ai été tiré de mon ignorance sur ma naissance par un petit événement que je vous raconterai dans la suite de ce récit. En attendant, je vous dirai que mon grand-père, à ce que j'ai ouï dire plusieurs fois, était fils du plus pauvre gentilhomme qu'il y eût peut-être dans tout le pays chartrain, et ceux de cette espèce abondent dans cette province. Il demeurait dans un petit village dont j'ai oublié le nom ou que je n'ai peut-être jamais bien su. Il habitait dans une sorte de chaumière aux environs de laquelle était situé le peu de bien qu'il possédait, qu'il cultivait apparemment de ses propres mains, et je vous assure qu'il avait bientôt fait. Je n'ai jamais su le nom de la femme qu'il a épousée, mais vous devez bien juger que, dans la situation que je viens de vous décrire, il ne trouva pas un parti bien opulent. En récompense, elle fut très-féconde et le fit bientôt père d'une si grande quantité d'enfants que je n'en ai jamais bien su le nombre ; vous jugez quelle espèce d'éducation ses facultés lui permirent de leur donner dans leur premier âge ; aussi je crois qu'ils ne différèrent pas beaucoup de ce qu'on appelle de simples paysans. Les postes les plus importants que la médiocrité de leur fortune et de leur éducation présenta à leur ambition, quand ils furent venus à un certain âge, furent des places dans les gendarmes ou dans les gardes du roi, *nec plus ultra* de la pauvre noblesse qui se trouve sans bien et sans protection. J'ai cependant ouï dire à mon grand-père que quelques-uns y avaient été tués au service en braves gens ; un d'eux même parvint à être capitaine de cavalerie et y périt, comme les autres, sans laisser de postérité. Comme dans les nombreuses familles (même parmi les paysans un peu aisés) on destine toujours quelque enfant à l'état ecclésiastique, dans la flatteuse espérance d'en faire un curé de village chez lequel le reste de la famille pourra trouver, un jour à venir, quelque ressource pour sa subsistance, on obtint pour un d'eux, je ne sais par quel canal, une place de boursier dans un collège de Paris. Celui-là ne manquait pas de sens ; il étudia, se fit prêtre et parvint, je ne sais comment, à être, auprès de l'archevêque de Paris, Péréfixe, un de

ces espèces de domestiques ecclésiastiques que les prélats ont toujours autour d'eux et qui ne diffèrent guère des valets à livrée que par la couleur de leur habit. Comme il avait de l'esprit, il fut élevé par la suite à l'honneur d'être un des secrétaires de Monseigneur qui, après bien des années de service, pour le récompenser à la manière ordinaire des grands seigneurs, c'est-à-dire sans qu'il leur en coûte rien, lui fit tomber un canonicat de Saint-Germain l'Auxerrois qu'il alla desservir. Il était violent, bien fait et de complexion amoureuse ; il trouva jolie la femme d'un aubergiste voisin ; il lui plut ; le mari le trouva mauvais, le prit sur le fait, le tua d'un coup de couteau et fut roué¹.

1. Voici quel était le supplice de la roue. Le patient était étendu, les jambes et les bras écartés, sur des poutres de bois disposées en croix de Saint-André, de façon que les membres, dans leur milieu, portaient à faux dans le vide. Ainsi fixé, le bourreau brisait, avec une barre de fer, les deux jambes, les deux cuisses, les deux bras et les deux avant-bras. Un dernier coup fracassait la poitrine. On détachait ensuite le patient ; on lui rapprochait les bras et les jambes, et on l'étendait sur une petite roue de carrosse élevée de terre au moyen d'un bâton passé dans son moyeu. Le supplicé dont tous les membres étaient rompus enroulait ainsi la roue dans sa circonférence, et restait exposé jusqu'à sa mort qui n'arrivait pas aussitôt qu'on pourrait le penser. Cartouche, après avoir été rompu, vécut encore sur la roue pendant vingt-quatre heures.

C'est cet affreux supplice que des juges du parlement de Paris firent infliger à un homme coupable de quoi ?... d'avoir tué dans un accès de colère bien légitime celui qui lui ravissait sa femme. Si l'oncle de Bachaumont n'avait fait que dépouiller l'aubergiste de son argent, comme un filou ordinaire, le mari eût, peut-être, (nous disons peut-être !) été acquitté, mais le chanoine ne lui volait que sa femme, que les juges estimaient infiniment moins, sans doute.

Cet horrible et stupide jugement nous en rappelle un autre que raconte l'avocat Barbier dans son journal :

En 1731, un riche israélite hollandais nommé Du Lis, ayant eu la preuve qu'une actrice de l'Opéra, mademoiselle Pélissier, qu'il entretenait avec le plus grand luxe, avait des rapports particuliers avec Francœur, musicien et surintendant de la musique du Roi, résolut de se venger de son rival. Il chargea de sa vengeance un homme attaché à son service, appelé La France, lequel s'adjoignit à cet effet deux soldats aux gardes. Tous trois, munis de bâtons cachés sous leurs manteaux, attendirent un soir Francœur à la sortie de l'Opéra ; mais celui-ci quitta la salle avec deux amis qui l'accompagnèrent jusqu'à sa demeure, et le complot ne fut pas exécuté. Francœur n'en eut même connaissance que par le procès que nous allons raconter.

Un écrivain public, qui avait eu connaissance du projet de La France, en fit part à M. Hérault, lieutenant de police. La France et ses deux acolytes

II

Ce grand-oncle, en quittant sa place de boursier, l'avait fait tomber au cadet de tous ses frères, jeune enfant qui pétillait d'esprit et d'envie de faire fortune. Celui-ci étudia avec beaucoup d'application et devint, en peu de temps, le plus brillant écolier du collège en grec

furent arrêtés et traduits au Châtelet. Les deux soldats réclamés par leurs colonels restèrent en prison, et La France, après avoir été appliqué à la question, fut condamné à être pendu. Il appela de cette sentence à la Grand'chambre; mais, ajoute Barbier, « MM. de la Tournelle, plus amateurs apparemment de musique, ont trouvé la chose si grave, qu'ils ont condamné Du Lis et La France à être rompus vifs, ce qui a été exécuté le 9 de ce mois (mai 1734), en effigie pour Du Lis (il s'était sauvé en Hollande) et très-réellement pour La France, qui pourtant, par grâce, a été étranglé. Il a joué de malheur et souffert plus qu'un autre, parce que la corde du tourniquet a cassé. Il a fallu chercher une autre corde, qu'il était à moitié étranglé; mais ce hasard ne vient point du fait des juges (*sic*). »

Si Francœur avait été frappé ou tué, qu'aurait-on fait de plus à La France?

Cette atrocité a un pendant dans le fait suivant qui avait eu lieu cinq ans auparavant :

En 1726, Voltaire, qui avait déjà écrit la *Henriade*, *OEdipe*, etc., etc., qui était par conséquent la plus grande illustration de la France à cette époque, fut insulté grossièrement par un homme de la cour, le chevalier de Rohan; il répondit par la seule arme possible à qui n'était pas alors gentilhomme, par des railleries piquantes. Le chevalier, irrité, fit bâtonner Voltaire par ses gens, à la porte de l'hôtel de Sully où celui-ci avait dîné, et sans que le duc de Sully s'en émût le moins du monde. Voltaire se plaignit vivement, on lui rit au nez; il invoqua la justice, celle-ci ne bougea pas; il parla de se venger, on le mit à la Bastille où il resta six mois. « Ce pauvre Voltaire, dit l'avocat Barbier, n'avait que faire de ce souvenir (*sic*). »

Quelqu'un qui ne s'est pas nommé, bien entendu, en rapprochant les deux faits que nous venons de citer, écrivit les vers suivants qui circulèrent dans Paris :

Admirez combien l'on estime
Le coup d'archet plus que la rime;
Que Voltaire soit assommé,
Thémis s'en tait, la cour s'en joue!
Que Francœur ne soit qu'alarmé,
Le seul complot mène à la roue.

Les mémoires privés du temps sont remplis de faits aussi monstrueux, et, chose triste à dire! ils sont rapportés simplement, naïvement, comme des faits naturels, tant le sens moral, les sentiments humains, les plus simples notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, étaient atrophiés dans cet ancien régime que la Révolution française a détruit. (*Note de l'Éditeur.*)

et en latin. Ses études finies et ne sachant quel parti prendre pour subsister, le peu de fortune de ses frères ne lui donnant pas beaucoup de goût pour la profession des armes et ne s'en sentant point pour l'état ecclésiastique, je ne sais par quel hasard l'idée lui vint de se faire médecin. Quand il fut question de se faire recevoir docteur en médecine à la Faculté de Paris, qualité nécessaire pour pouvoir y exercer cette profession, comme il faut pour cela de l'argent et qu'il n'en avait point, il chercha à se marier afin que le bien que sa femme lui apporterait en mariage lui servit à obtenir ce grade, nécessaire pour en gagner. Comme il était de figure agréable, beau parleur et fort insinuant, il trouva ce qu'il cherchait dans la fille d'un bon bourgeois de Paris assez aisé, qui crut sa fille fort honorée de devenir la femme d'un jeune docteur en médecine, sans bien, mais avec beaucoup d'envie d'en gagner et beaucoup de talent pour cela. Elle était fort belle; elle le fit père d'un fils et mourut. C'est ce fils qui fut mon père, dont il me reste à vous parler avant d'en venir à moi, qui serai, s'il vous plaît, le principal personnage de cette très-petite histoire dans laquelle vous ne trouverez pas des faits ni des aventures bien importantes ni bien relevées, mais, en récompense, beaucoup de vérités et de sincérité, ce que l'on ne trouve pas toujours dans d'autres histoires d'une bien plus grande importance.

III

Ce fils donc, mon père, fut ce qu'on appelle un fils unique, un enfant de Paris, c'est-à-dire un véritable enfant gâté, et je crains bien d'avoir eu, en cela, quelque ressemblance avec lui. Son père le mit au collège, d'où il ne rapporta que beaucoup d'aversion pour l'étude et une très-violente inclination pour le jeu, qualités qu'il a toujours conservées et cultivées avec soin, pendant toute sa vie, au préjudice de sa fortune. C'était, à ce que j'ai ouï dire, car je ne l'ai jamais vu (il mourut d'une hydropisie de poitrine, un an après ma naissance), c'était, dis-je, un fort grand homme, fort bien fait, né pour avoir un visage fort agréable, mais qui fut un peu gâté par la petite vérole qui même lui rendit la vue très-faible, qualité que j'ai héritée de lui. Pendant qu'il passait son temps à se rendre incapable de tout, à quoi il réussit fort bien, son père ne songeait qu'à devenir riche, en quoi il aurait assez réussi plus tôt, étant devenu un habile médecin, fort employé et fort à la mode, si son fils ne s'était pas employé à le voler

pour jouer et faire la débauche avec plusieurs fripons de cousins germains, fort gueux et fort libertins, à qui le bon médecin avait donné asile chez lui. Entre autres moyens dont mon père s'avisa pour voler le sien, il en imagina un fort simple que voici : Il s'aperçut que le bon homme rentrait fort souvent chez lui pendant le cours de la journée et montait prestement à un cabinet dans lequel il ne faisait qu'entrer et sortir, après l'avoir fermé bien exactement. Son héritier l'observa un jour et vit, par le trou de la serrure, que son père ne faisait autre chose que vider ses poches pleines d'écus qu'il venait de gagner dans ses visites et les mettre brusquement sur une table, sans prendre le temps de les compter, et sortir au plus vite pour courir à pied en gagner d'autres. Les médecins de ce temps-là n'avaient pas tous des carrosses et n'étaient pas encore des espèces de petits-maitres habillés de velours.

Enchanté de cette découverte, mon père fit faire une fausse clef et entra dans le cabinet. Quel Pérou ! quelle terre de promission pour un joueur ! Il jouissait paisiblement de sa nouvelle découverte et goûtait de plus en plus le plaisir de satisfaire ses goûts, lorsqu'il fut troublé dans son bonheur par un de ces fripons de cousins dont je viens de parler. Celui-là, ne sachant de quelle mine son cousin tirait l'or qu'il lui voyait répandre, avec beaucoup d'envie, se méfia de quelque chose, l'épia, le suivit sur la route du bienheureux cabinet et le surprit y entrant avec sa fausse clef. Il lui déclara qu'il allait le dire à son père ; mais, par l'heureuse convention qu'ils firent ensemble de partager, ils s'accordèrent et se gardèrent le secret en gens d'honneur. Avant la liaison formée avec cet associé, mon père, craignant que le sien ne s'aperçût de ses excursions, se conduisait modestement dans ses prises ; mais ce nouvel associé étant avide et altéré, et n'étant pas aussi prudemment conduit, le maître du cabinet s'aperçut à la fin qu'il avait beau revenir souvent mettre de l'argent sur sa table, le tas n'en grossissait pas, à ses yeux, à proportion. N'ayant que peu de domestiques et affidés, voyant d'ailleurs son fils plus paré qu'il ne convenait au fils d'un médecin, sachant bien que la dépense qu'il faisait ne venait pas de ce qu'il lui donnait, car il savait à merveille qu'il ne lui donnait rien, il l'observa et surprit ces deux corsaires piratant dans le cabinet. Ils furent grondés comme vous pouvez juger que peut le faire un père qui s'aperçoit que son vaurien de fils lui vole, pour perdre au jeu, un argent qu'il a bien de la peine à gagner. Enfin, les serrures furent changées, le fils mis à Saint-Lazare,

le cousin envoyé au Canada. Mais ce qui est singulier et matière à bien des réflexions, c'est que ce jeune homme, dont les commencements ne promettaient pas beaucoup, comme vous voyez, du côté de la probité, changea tout d'un coup et devint honnête homme, comme si le changement de climat en eût apporté à son naturel. Arrivé au Canada, il passa par tous les grades militaires, se distingua beaucoup à la guerre contre les sauvages, mérita d'être avancé et a fini par être chevalier de Saint-Louis et lieutenant du roi de Québec, capitale de ce nouveau royaume. Il était d'une jolie figure et fort vif; il plut à une jeune demoiselle, belle et bien faite, fille d'un gentilhomme d'une fort bonne noblesse de Normandie, qui avait passé en Canada plusieurs années auparavant et y avait amassé du bien. Le jeune Français enleva la demoiselle que ses parents ne lui voulaient pas donner à cause de son peu de fortune, et, par là, se mit en risque d'être pendu, ce qui n'arriva cependant pas. Les premiers moments de colère des parents étant passés et la fille s'étant trouvée grosse, ils aimèrent mieux la donner à un jeune homme qui promettait que de la garder déshonorée. De ce mariage sont venus plusieurs enfants dont quelques-uns sont dans les troupes et dans la marine du Canada et que je ne connais point.

IV

Pendant que le Canadien devenait honnête homme, mon père, sorti de Saint-Lazare, devenait gros joueur, ce qui le mit dans le monde. A tout prendre, suivant ce que j'en ai ouï dire, ce n'était pas ce qu'on appelle un homme d'esprit, mais c'était un très-bon homme, fort doux, généreux, beau joueur; d'une humeur agréable, porté à la joie, ayant une très-jolie voix et chantant bien, aimant beaucoup la société, la bonne chère, le vin et les femmes, passant tout le temps qu'il ne trouvait pas d'assez gros joueurs à la comédie, à l'Opéra et au cabaret, où les honnêtes gens allaient dans ce temps-là. Les soupers qu'on y faisait étaient, je crois, aussi amusants, pour le moins, que ceux que l'on trouve aujourd'hui dans ce qu'on appelle communément de bonnes maisons, où l'on ne voit très-souvent que de sots maris, grossiers et ennuyeux, de sottes pécores de femmes, caillettes ou précieuses, où l'on ne parle que de babioles ou de quadrilles et où l'on perd son temps sans joie et sans esprit. A ces soupers de cabaret se trouvaient souvent des joueurs et des fripons; mais souvent il s'y joi-

gnait d'honnêtes libertins et de ce qu'on appelait dans ce temps-là d'agréables débauchés, qui avaient de l'esprit et de la gaieté, que le bon vin et la liberté de la table ne diminuaient pas. Au sortir du spectacle où l'on s'était trouvé, on admettait à ces parties des comédiens, des chanteurs, des musiciens et autres gens d'art auxquels on connaissait de l'esprit; et, dans ce temps-là, il y en avait de cette espèce, parce qu'ils menaient cette vie avec d'honnêtes gens, ce qui les formait au ton de la bonne compagnie, au lieu qu'aujourd'hui ils ne vivent la plupart qu'entre eux et quelques misérables poètes qui les gâtent à force de les louer sur leurs talents médiocres, et cela pour les engager à jouer leurs misérables pièces, ce qui fait que la plupart sont fort sots et de fort mauvaise compagnie.

A ces soupers se faisaient encore ces jolis couplets de chansons et ces jolis vers, enfants de la joie et de la liberté, que la gaieté, leur compagnie, l'amour et le vin produisaient. Tout y était élégant, badin, simple et naïf; les personnes qui les produisaient n'étaient point poètes de profession, prétendus beaux esprits, métier qui entraîne souvent avec lui le ton pédant et la triste exactitude, y croyant mettre l'ordre et la pureté; malheureux puristes pour eux-mêmes, qui ne trouvent rien de bien parce que, faute d'esprit, ils appellent bien ce qui ne l'est pas; ennuyeux à la mort pour les autres, parce que l'esprit, pour être réjoui et désennuyé, veut être relâché et non pas toujours tendu, si l'on peut ainsi dire. Pardon de mon écart, mais je n'ai pu refuser ce soulagement à mon esprit souvent fatigué, et qui l'est peut-être en ce moment, par cette triste et maigre exactitude. C'est le moins que je puisse faire pour l'ennui qu'elle m'a souvent causé, et je vous assure que nous ne sommes pas quittes.

V

Je reviens à mon sujet, c'est-à-dire à l'agréable vie que mon père menait pendant ses premières années, et je vous avoue que j'y reviens avec complaisance. Cet heureux temps n'était peut-être pas si fécond en grands hommes que le temps qui l'avait précédé et qui avait produit les Corneille, les Lafontaine, les Molière et tant d'autres. Mais il en voyait fleurir qui, moins illustres dans le grand et dans le sublime, étaient peut-être aussi agréables dans le genre aisé et voluptueux. Tels étaient les Joly, les Lafond, les Regnard et les Vergier, auteurs de ces jolies chansons et de ces heureuses parodies qui ne

mourront jamais. C'était avec ces aimables hommes que mon père passait sa vie, et hors quelques lessives au jeu qui l'affligeaient quelquefois, ses amusements valaient bien les nôtres. Il ne mettait peut-être pas dans cette société autant d'esprit que les autres, mais il y mettait beaucoup de douceur et de gaieté, et, de plus, payait le souper. Ce fut peut-être pour le consoler de quelque revers de fortune que fut faite dans le temps cette jolie chanson, simple et naïve, qui m'a toujours beaucoup plu, et que je veux vous dire pour que votre goût assure le mien ; la voici :

Si tu veux, sans suite et sans bruit,
Noyer tous tes chagrins et boire à ta maitresse,
Viens avec moi. Je connais un réduit
Inaccessible à la tristesse ;
Là, nous serons servis
De la main d'une hôtesse
Plus belle que l'astre qui luit,
Et, mêlant au bon vin quelque peu de tendresse,
Contents du jour, nous attendrons la nuit.

Cet aimable réduit désigné dans la chanson était, dans ce temps-là, le fameux cabaret de *la Cornemuse*, dont le maître s'appelait Chevet, bon homme et fort poli, à qui ses hôtes faisaient quelquefois l'honneur de l'admettre à leur table, ainsi que l'hôtesse, sa femme, belle comme le jour et sage, à ce que j'ai ouï dire.

Hélas ! dans mes premières années, je voulus, par curiosité, voir les lieux habités autrefois par de si aimables convives. Je n'y menai pas si bonne compagnie, elle est trop difficile à rencontrer. Je ne trouvai plus à la *Cornemuse* qu'un vieil hôte presque hébété et de médiocre vin. Cherchant à égayer et à consoler mon imagination attristée, je crus, en buvant beaucoup à la santé de ces illustres morts, toucher leurs âmes de quelque reconnaissance et évoquer leurs mânes bienfaisants, mais, hélas ! je ne fis que m'enivrer, et ils ne parurent point.

VI

Je reviens à mon père. Tandis qu'il ne songeait qu'à se réjouir, le sien pensait à tirer un parti honorable de ce que son habileté et sa réputation lui faisaient gagner sur le pavé de Paris. Il acheta une charge de médecin ordinaire du roi et vint faire son quartier à la

cour. Il y plut beaucoup par son esprit agréable et insinuant; il s'attira la bienveillance de toutes les vieilles coquettes de ce pays-là, en leur disant des douceurs emmiellées qu'elles ne méritaient plus, et il s'acquit la protection de tous les courtisans en leur donnant des louanges outrées qu'ils n'avaient jamais méritées. En s'avancant, il voulut songer à faire quelque chose de son fils et, pour cela, lui acheter une charge. Son ambition, comme celle de plusieurs de ses confrères qui ont trouvé des fils plus dociles, était de le faire conseiller au parlement. Mais il avait à surmonter, pour cela, l'incapacité de mon père pour un emploi de cette nature qu'il faut faire avec distinction ou être méprisé, et surtout l'habitude que son fils avait prise de mener une vie oisive et uniquement occupée de jeu et de plaisirs. Les exhortations du père furent souvent réitérées et toujours infructueuses, jusqu'à un jour où il trouva des circonstances plus favorables pour être écouté. Mon père avait beaucoup perdu sur parole et, se trouvant sans ressources, mon grand-père lui promit de payer ses dettes et de lui donner de quoi en faire de nouvelles s'il voulait prendre une charge. A ces flatteuses conditions le fils promit d'obéir. On ne devinerait jamais sur quelle charge il jeta les yeux, ni les motifs qui la lui firent accepter et les raisons qu'il eut de la prendre. Parmi ces joueurs libertins avec lesquels il se rendait incapable d'en bien exercer aucune, il s'en trouvait un que son père, bon bourgeois de Paris, voulait, faute de mieux, revêtir d'une charge d'auditeur des comptes. Le fils devait beaucoup à mon père : dettes de jeu, bien entendu, car il n'en connut jamais d'autres et activement et passivement, hors celles des usuriers; mais comme elles étaient contractées scrupuleusement pour jouer et non pour autre chose, je les comprends dans la même case. L'auditeur imagina de s'acquitter avec mon père en lui proposant de prendre sa charge en payement et de jouer le surplus du montant de la dette sur une carte. Cette proposition ne fut reçue d'abord que comme une plaisanterie, mais la dernière circonstance du marché, si fort dans le goût de celui à qui on la proposait, lui fit faire plus d'attention à la chose. Mon père s'informa légèrement du prix de la charge, les gros joueurs ne sont pas vétillieux, mais une chose sur laquelle il fit les plus exactes perquisitions fut sur ses fonctions. Le propriétaire l'assura avec serment qu'il n'y en avait aucune. Cette assurance détermina mon père, et il fit vatout. Il gagna, et, par un coup de la fortune que j'ai toujours regardé comme fort peu heureux pour lui et pour moi, j'eus le chétif honneur ou, si

vous l'aimez mieux, le malheur peu considérable d'être fils d'un auditeur.

VII

Plus aise d'avoir gagné un beau vatout que d'être officier de la cour des comptes, mon père fut tout courant trouver le sien pour lui faire part de la résolution où il était enfin de lui obéir. Le bonhomme fut charmé du changement de son fils et crut que le ciel l'avait accordé à ses prières. On lui cacha les circonstances du marché, on lui dit le prix de la charge moins considérable qu'il n'était, et vous allez voir pourquoi. Quoique la charge fût à mon père, puisqu'il l'avait gagnée, on fit payer au bonhomme le prix que l'on imagina, et, de convention secrète, entre les illustres contractants, la somme fut employée à jouer, à se divertir et à payer certaines dettes usuraires que l'on n'osa pas déclarer au papa. On crut faire tour d'homme habile en le trompant, sans songer que c'était se tromper soi-même; on se crut généreux et économe d'avoir déclaré le prix de l'acquisition moindre qu'il n'était; sa modicité le fit goûter à un homme d'une humeur un peu ménagère et qui connaissait mieux les différentes natures des fièvres que les différents grades de la magistrature. D'ailleurs, ses amis, qu'il consulta, lui dirent que si son fils s'appliquait et prenait goût au métier, il pourrait devenir Maître, place assez honorable dans ce temps-là. Mais il n'en arriva pas ainsi, comme vous allez voir. Mon père fut reçu à la chambre, et j'ai toujours oui dire qu'il n'eut pas à se reprocher, dans le cours de sa vie, d'y être retourné, ce dont il s'applaudissait beaucoup, moins cependant que de la façon singulière dont il y était parvenu ainsi que de l'ingénieuse fourberie qu'il avait imaginée à cette occasion pour tromper son père et lui tirer de l'argent. Cette heureuse manœuvre le consola, disait-il, d'avoir endossé une robe noire le jour qu'il fut reçu et qui fut le seul. Il ne pouvait se lasser de raconter à ses amis ce principal événement de sa vie avec les rires les plus immodérés; mais je craindrais de vous en causer de moins étendus si j'étendais davantage ce récit.

VIII

Tandis que mon père ne remplissait aucune fonction de sa place, la fortune en présenta une plus honorable à mon grand-père, comme si elle eût voulu le consoler de la modicité de celle de son fils et me

procurer une origine un peu plus élevée. La place de premier médecin de monseigneur le Dauphin, fils unique de Louis XIV, vint à vaquer. Comme cette place était d'un revenu considérable et que d'ailleurs elle présentait l'expectative de celle de premier médecin du roi, quoique cette expectative parût fort éloignée, l'ambition insatiable et inséparable de l'esprit humain en rapprochait les idées flatteuses à l'imagination des concurrents. Aussi, vous pouvez imaginer avec quelle vivacité elle fut brigüée par tous les médecins de la cour et de la ville en quelque réputation. Les amis que mon père s'y était faits de la manière que je l'ai dit, et aussi son mérite, firent tomber le choix de la cour sur lui, à la grande jalousie de ses confrères, dont l'un d'eux en avait déjà donné des témoignages, dans une lettre écrite à un de ses amis et imprimée depuis. Je veux parler du célèbre Guy Patin, dont l'esprit brûlé, caustique et satirique au dernier point, explique le portrait peu avantageux qu'il fait de mon grand-père. Voici comme il en parle dans cette lettre, au sujet de la place de premier médecin du roi, vacante dans ce temps-là, à laquelle l'habileté de mon grand-père lui donnait déjà l'assurance de prétendre.

« Celui qui la voudrait bien avoir est un certain Guillaume B...., âgé de cinquante-quatre ans, normand, savant, doucet, fin, rusé, et qui n'a qu'un fils qui le fait enrager. C'est un tartufe parfait, à qui tout est bon, pourvu qu'il gagne; mélancolique, brûlé, qui ne parle que de vierge Marie et de conscience, et qui, par toutes voies, ne cherche que de la pratique et de l'argent. » Mon père disait assez plaisamment, au sujet de cette lettre, qu'il y avait une faute d'impression bien considérable et qu'il fallait lire : qui n'a qu'un fils *qu'il fait enrager*, et non pas *qui le fait enrager*. Comme l'un et l'autre étaient aussi vrais, je crois qu'on peut adopter l'une et l'autre version.

IX

Mon père vint à la cour. On y tenait appartement, on y jouait fort et les gros joueurs y étaient bien venus. Mon père y fut admis, et une des premières fois qu'il y joua, il eut la témérité de faire un si gros vatout à M. de Vendôme que celui-ci, piqué, se leva, dit qu'il ne jouait pas si gros jeu et quitta la table. On parla de cette aventure, et mon grand-père étant le lendemain à la toilette de la reine, entendit qu'elle en parlait; il saisit le moment et pria celle-ci de trouver bon qu'il eût l'honneur de lui présenter son fils, et qu'elle voulût bien lui

faire le plaisir de le réprimander, que cela seul pourrait le corriger, ajoutant que ce serait une action digne d'elle, puisque la conduite de son fils le faisait mourir de chagrin. La reine, qui aimait à faire de bonnes actions et à rendre service, le lui promit. Mon père fut présenté et grondé par cette bonne princesse. Elle lui dit qu'il devait mourir de honte de donner de pareils chagrins à un si bon père; le mien, peu accoutumé à être grondé et surtout par des personnes d'aussi haut rang, se retira fort confus et ne parut plus à la cour. Il se contenta de jouir en ville de la réputation de gros joueur qui fut fort augmentée par ce qui lui était arrivé à la cour, et de satisfaire sa passion à Paris où il trouvait d'autres joueurs de sa condition.

Cette petite aventure m'en rappelle une autre qui lui ressemble en quelques circonstances et qui arriva à peu près dans le même temps; elle se passa au jeu, entre M. le prince de Conti et Baron. Ce comédien, à qui ses talents, sa figure et ses bonnes fortunes fournissaient de quoi jouer, faisait l'insolent et l'important. Il jouait fort, et, comme le jeu égalise en quelque sorte toutes les conditions pendant qu'il dure, il prenait avec tous des airs familiers. Quand le cornet lui vint à son tour, il dit, en remuant les dés, d'un air fort cavalier : « Masse au prince de Conti. » Le prince répondit : « Tope à Britannicus. » Ce qui fait le plaisant du mot, c'est que Baron venait de représenter ce rôle à la cour, et, qu'ayant pris avec le prince des airs d'héritier de l'empire, celui-ci lui répondit comme au fils de l'empereur. Ainsi les rangs devinrent égaux, les manières convenables, et l'étendue du ridicule de Baron fut mise dans tout son jour.

On ne finirait pas si l'on voulait rapporter tous les bons mots de cet aimable prince. Je ne puis cependant m'empêcher, pendant que je vous parle de lui, de vous en rapporter un que vous savez peut-être déjà, et qui m'a paru fort joli. Le roi voulant donner un bal à la jeune princesse de Savoie, destinée à être la femme de M. le duc de Bourgogne, déclara que les femmes de la cour y seraient seules admises avec des billets, et que celles de Paris n'y seraient pas reçues, parce qu'il ne voulait à ce bal, disait-on, que d'honnêtes femmes. « Sur ce pied-là, dit M. le prince de Conti, il pourra donner son bal sur un guéridon. »

X

Mon père resta à Paris, à n'entendre dans ses comptes que ceux de la bassette et du lansquenet. Mon grand-père alla demeurer à la

cour, et, à quelque temps de là, suivit Monseigneur dans ses campagnes. Ce fut, je crois, pendant une de ces marches forcées, si célèbres dans ce temps-là, qu'il lui arriva la petite aventure que je vais vous raconter, toute petite qu'elle est. Mais qu'ai-je autre chose à vous présenter et à quoi d'important vous attendez-vous dans le récit de l'histoire d'un particulier aussi peu considérable et aussi isolé que je le suis? Les petits riens deviennent intéressants aux gens d'esprit et de cœur sensible et délicat quand ils viennent de la part de ceux qu'ils aiment et de qui rien ne leur est indifférent. J'aime à agir sur ce pied-là avec vous parce qu'il me flatte. Par humanité, ne me détrompez pas et écoutez avec indulgence les petits événements que je vais continuer à vous raconter.

J'arrive à cette petite aventure. Mon grand-père avait un neveu enseigne aux gardes, M. de l'Estang, jeune homme d'une fort jolie figure, ayant du monde, de la politesse et aimant la bonne compagnie. Dans une de ces marches de l'armée dont je viens de parler, ce neveu, mourant de soif et de fatigue, aperçut le carrosse de son oncle à quelques pas de la compagnie avec laquelle il marchait. Il y court, dans l'espérance d'y trouver quelque rafraîchissement dans les cantines. Quelle joie il a, en mettant la tête à la portière, de voir le fond de son carrosse plein de gros carafons : « Ah! mon oncle, s'écrie le jeune homme, sauvez-moi la vie! faites-moi donner quelques-unes des bouteilles que je vois là? — Très-volontiers, mon cher neveu, lui répond son oncle d'un ton humain et compatissant; c'est de très-bonne eau que je viens de faire prendre à l'endroit où nous avons couché. » A ce mot d'eau, le jeune homme, qui espérait de bon vin de Bourgogne, bien velouté, pensa tomber en faiblesse, la voix lui manqua et il laissa passer le carrosse de son oncle, forcé de marcher pour ne pas embarrasser le chemin. Pour se venger, mon cousin, à la couchée prochaine, lui emprunta de l'argent et un très-bon cheval qu'il ne lui rendit point. Je l'ai ouï conter, depuis, plusieurs fois, ce petit événement, avec beaucoup de naïveté et de gentillesse. Il est mort depuis vieux, goutteux et sans bien, ayant fait du sien, qui était assez honnête, à peu près le même usage que mon père. Il était parvenu à être lieutenant de grenadiers dans son régiment et chevalier de Saint-Louis. Il quitta le service pour vendre sa charge, afin de payer une partie de ses créanciers.

XI

Je viens à un événement un peu plus considérable, surtout pour moi, puisqu'il en amena un autre qui me fut de la plus grande importance, comme vous le verrez par la suite. Mais comme il a rapport à des personnes avec qui j'ai passé les premières années de ma vie, et dont les caractères ont peut-être influé sur le mien, il est à propos de prendre les choses d'un peu loin pour vous les faire connaître, afin que vous m'en connaissiez mieux. C'est le seul but de ce griffonnage.

Les campagnes de Monseigneur étant finies, mon grand-père, de retour à la cour, se trouva dans un grand loisir qui lui donna le temps de réfléchir qu'il avait laissé cinquante mille écus chez son notaire sans en tirer aucun parti (ce que ledit notaire n'avait pas négligé de faire à son avantage personnel, ainsi que ces messieurs en usent ordinairement). Il imagina de l'employer utilement dans l'acquisition de quelque bonne terre. Les personnes auxquelles il s'adressa pour aider son incapacité dans ces sortes d'affaires ont eu trop de part au cours de ma vie pour que je ne vous en entretienne pas, et d'ailleurs elles le méritent assez à bien des égards.

Parmi les nombreuses connaissances que mon grand-père avait faites à la cour, il s'était lié d'amitié avec un vieux gentilhomme, attaché de tout temps aux princes de la maison de Condé, et spécialement, en ce temps-là, à la duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, si célèbre pendant la minorité de Louis XIV, si célébrée par le cardinal de Retz et par tous les écrivains de ce temps-là, adorée de tous les hommes et jalousée de toutes les femmes de la cour; princesse en qui la beauté, l'esprit, les grâces et les agréments se disputaient également, sans qu'on sût laquelle de ses qualités l'emportait en elle. Ce gentilhomme lui servait d'écuyer, et sa femme faisait auprès d'elle les fonctions de dame d'honneur. Madame de Longueville avait le droit d'en avoir une, étant princesse du sang. On sait assez que la maison de Longueville avait en France les honneurs des princes du sang, honneur qu'elle avait mérité par les grands services que rendit à Charles VII le brave Dunois, dont elle tirait son origine, et qui lui attira ces titres. Quoiqu'il ne fût que bâtard d'un duc d'Orléans, il mérita l'honneur de succéder à la couronne qu'il avait empêchée de passer aux Anglais (au cas que le sang Bourbon vint à

manquer), prérogative que nous avons vue accordée de nos jours aux bâtards de Louis XIV, qui ne l'ont pas à si juste titre.

XII

Je parlerai plus au long de ce vieux gentilhomme et de sa femme dans la suite de ce récit. A présent, il me suffit de vous dire qu'ils avaient acheté, de leurs épargnes et des libéralités des princes de Condé, une assez jolie terre dans le Vexin. Mon grand-père qui les connaissait, comme je viens de vous le dire, les pria de lui en chercher une dans leur canton, tant à cause de leur voisinage que de la proximité de Paris et de la cour. Ils lui trouvèrent celle qu'il lui fallait, et il l'acheta sans la voir et sans y aller que longtemps après. Cette terre avait appartenu à MM. Rochard de Champigny, et elle fut vendue par leurs créanciers. L'habitation en est extrêmement jolie et la situation fort agréable. Figurez-vous un joli petit château, bâti par M. de Villeroy, en belles pierres de taille, couvert d'ardoise, et qui, tout en n'ayant que cinq croisées de face et deux d'épaisseur, ne laisse pas de plaire par sa jolie proportion et son élégante construction. Ce château est entouré d'une terrasse flanquée aux angles de quatre petits pavillons couverts aussi en ardoise, qui contiennent de jolies chambres, et dans l'un desquels est une jolie chapelle très dorée, avec un plafond peint par une assez bonne main. Cette première terrasse est environnée d'un fossé revêtu, dont les murs sont à hauteur d'appui, couverts de banquettes de pierre de taille. Les fossés sont d'une largeur proportionnée à leur profondeur, et forment une agréable promenade autour du château. On y trouve toujours de l'ombre à mesure que le soleil tourne; ils sont ornés d'ifs taillés en pyramides; les murs sont tapissés d'un beau treillage peint en vert et garnis d'arbres fruitiers en palissades; ces fossés sont entourés d'une seconde terrasse, de laquelle on jouit de points de vue différents et tous très-agréables. D'un côté on voit la maison, dont l'aspect est tout riant; en se retournant on voit la cour, qui est magnifique par son étendue et par deux grands quinconces de beaux tilleuls qui la terminent. A droite et à gauche, les bâtiments de la basse-cour, qui contiennent les écuries, remises, logements de jardiniers et autres, ne présentent rien que d'agréable aux yeux, étant tous d'une symétrie régulière et bien proportionnée. A droite et à gauche de la maison, la vue passe par-dessus deux grands ter-

tres de gazon copiés sur ceux du bassin de Latone, à Versailles, et elle y est arrêtée agréablement par deux espaces de même grandeur, dont l'un, qui est à droite en arrivant au château, contient un grand potager planté régulièrement; les allées en sont bordées d'arbres nains en palissades et renferment des carrés de légumes qui, par leur régularité et leur variété, ne déplaisent point aux yeux. Les murs en sont garnis de treillages verts et d'arbres fruitiers comme ceux des fossés du château. Le côté gauche était plus élégant, puisqu'il renfermait à un bout un beau bosquet formé par des charmilles et des ormes, et à l'autre bout un beau cloître de tilleuls. Cet endroit, un des plus agréables de la maison, a été négligé et presque détruit par celui qui en est aujourd'hui propriétaire, plus curieux de lois et d'arrêts que de beaux jardins¹. Derrière le château on trouve un grand parterre de gazon bordé à droite et à gauche par deux grands quinconces de tilleuls pareils à ceux de la cour dont j'ai parlé. Après avoir traversé ce parterre, on entre par une patte d'oie dans une jolie futaie qui renferme plusieurs belles allées en étoiles, et entre autres un bosquet d'un si bon goût qu'il mérite que je vous en fasse la description. Une allée de la futaie vous conduit à une grande salle, de forme presque carrée, environnée de treillages peints en vert et palissadés d'ifs qui forment des enfoncements de différentes proportions, renfermant des bancs de menuiserie avec des dossiers peints en vert. A un des bouts de cette salle on trouve un escalier de gazon qui monte à une autre salle octogone formée aussi par des treillages. Dans un des côtés de cette salle octogone qui fait face à celui par lequel on entre, on voit la façade d'un petit berceau en tonnelle avec un campanile qui en termine le dôme. Cette façade représente parfaitement bien un petit temple antique dont le frontispice est décoré de colonnes, de pilastres et d'un grand fronton dans lequel on a mis, depuis, une inscription dont je parlerai dans la suite. On entre sous ce berceau par une grande arcade cintrée qui fait la porte de ce petit temple, et l'on trouve au fond un grand banc dans un enfoncement. C'est là que l'on peut goûter la fraîcheur la plus agréable pendant la plus grande ardeur du soleil (ce bosquet étant environné d'arbres extrêmement hauts et touffus), et qu'on peut être réjoui par le chant continuel des oiseaux qui paraissent se plaisir dans ce joli réduit. Sa situation charmante, les différents usages auxquels on peut l'employer, et les dif-

1. M. Gilbert de Voysin, avocat général au parlement de Paris (B.).

férentes occupations qui m'y ont retenu autrefois avec beaucoup de plaisir, m'avaient engagé à y faire mettre l'inscription dont j'ai parlé ; elle ne contenait que ces trois mots : *Otio, musis, et amoribus*.

Les agréables moments que j'ai passés dans cette jolie demeure, dans un âge où tout est riant, et dont je vous entretiendrai par la suite, m'en ont laissé un souvenir toujours agréable qui m'a porté insensiblement à vous en faire une description peut-être un peu trop détaillée, et que vous me pardonneriez en faveur des motifs. Il me semblait, en vous parlant, me promener encore dans ce joli bois où mon imagination, jeune et galante en ce temps-là, ne croyait voir toujours que des fleurs et des hamadryades favorables, et dans lequel cependant je n'ai pas toujours trouvé de si aimables compagnes, comme vous le verrez dans la suite de mon récit.

Ne croyez pas que cette habitation fût aussi ornée que je vous la dépeins quand mon grand-père l'acheta. Une terre qui a été longtemps en décret n'est pas aussi bien tenue ; mais il y dépensa beaucoup depuis. Par des circonstances dont je vous instruirai, je n'y dépensai pas moins par la suite, et j'ose dire que de certaines élégances qu'on y a vues depuis venaient de moi.

XIII

Quand mon grand-père eut fait cette acquisition, mon père y allait souvent s'amuser avec ses amis. Il fut voir les voisins ; il en trouva peu d'aimables, ce qui ne lui arriva cependant pas dans la maison du gentilhomme qui avait procuré à son père cette aimable acquisition. Cette maison était composée de plusieurs personnes dont il est important que je vous fasse le portrait. Premièrement du maître ¹, qui sera, je vous l'avoue, un de mes personnages favoris, et auquel je reviendrai souvent par goût et par reconnaissance. C'était, pour la figure, la vraie image du héros de Cervantes ; même taille, même maigreur, même sécheresse, hors le visage et la physionomie, qu'il avait extrêmement agréables, même dans l'âge où je l'ai vu, qui était son extrême vieillesse. Pour l'âme, c'était la droiture, la candeur, la simplicité, la naïveté du premier âge ; enfin, ce qu'on aurait pu appeler un preux et loyal chevalier, un homme de l'ancienne roche ; des mœurs antiques pour la probité et la vérité, et toute la politesse et la

1. M. de Billy.

galanterie de l'ancienne cour, où cet esprit avait régné de son temps et où il avait passé sa vie, temps bien différent de celui qui l'a suivi, où l'on ne voit dans la plupart des femmes que du frivole, de la coquetterie, peut-être plus, et dans les hommes qu'un vil intérêt sans valeur et sans la noble ambition de paraître par des qualités estimables et propres aux grands emplois.

La femme de cet aimable et respectable vieillard enchérissait encore sur lui de politesse et d'agrémens dans le maintien et dans la conversation, mais elle en différait beaucoup dans l'intérieur et s'était si fort accoutumée, à la cour, aux airs gracieux, insinuans et caressans à l'extérieur, que je crois que la sincérité du dedans en avait beaucoup souffert. Ce n'était pas absolument fausseté et duplicité mais il n'était pas impossible de démêler, à travers les discours dorés et emmiellés, que la bouche n'était pas toujours un interprète sincère des sentimens du cœur. Sans être belle, elle avait eu de l'agrément, de fort beaux yeux, un teint de brune claire, de beaux bras et encore de plus belles mains. Je ne l'ai vue que fort vieille et presque aveugle, mais fort sensible encore aux louanges qu'on ne négligeait pas, pour lui faire plaisir, de donner à ses maïus, qu'elle tenait toujours gantées avec beaucoup de complaisance pour les conserver. Leur famille était composée de trois filles et d'un fils. Ce fils était page du roi et se distingua, comme je le dirai en son lieu. L'aînée des filles avait été élevée à Port-Royal, le berceau du jansénisme; elle y avait reçu une excellente éducation à laquelle elle avait apporté d'excellentes dispositions du côté de l'esprit. Elle y apprit, entre autres choses, le latin qu'elle entendait parfaitement bien; elle était petite, le visage assez agréable, quoique fort brun, les mains et, à peu de chose près, l'esprit et le caractère de sa mère. Se voyant fille de condition dans une famille nombreuse et peu riche, au risque de rester fille ou de faire un mariage peu agréable, comme il arrive à bien des pauvres demoiselles, elle aima mieux se faire religieuse à Maubuisson, près Pontoise, abbaye royale et janséniste dans ce temps-là, où, depuis, elle gouverna l'abbesse, bonne princesse allemande, tante de feu Madame.

La cadette de ses sœurs ne suivit pas son exemple; elle aima mieux, après avoir séché d'ennui, vieille fille, épouser un malotru de parent qu'elle avait, sans bien, et qui n'avait aucun mérite que celui de porter le même nom que sa mère (Bridieu Ducla), nom qu'un homme de sa famille avait autrement distingué autrefois en

défendant bravement et avec habileté, pendant longtemps, une très-mauvaise place et dépourvue de toutes munitions¹; ce fut dans le temps des guerres civiles. J'ai ouï-dire depuis, dans sa famille, que la cour lui aurait envoyé le bâton de maréchal de France ou le cordon bleu, s'il ne fût pas mort en défendant sa place, honneur que l'on accordait assez volontiers, dans ces temps critiques, à ceux qui demeuraient fidèles dans le parti du roi, conduite assez peu imitée où, pour se faire acheter par la cour, presque toute la noblesse prenait le parti des révoltés. Beaucoup ont été la dupe de ce calcul et ont bien mérité cette punition.

1. Guise, en 1650, contre les Espagnols.

(La suite à la prochaine livraison.)